

Réf. : Responsable Service scolarité

**Arrêté fixant la composition du jury d'examen du
Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques – Préparateur
Technicien en Pharmacie**

Le Doyen de la Faculté de Pharmacie de Lille,

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 613-1, D.623-6 et D. 613-7,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignements d'enseignement supérieur,
Vu l'arrêté de l'Université de Lille n°2021-227 du 28 avril 2021 relatif à la délégation de signature.

Décide :

Art. 1 : sont nommés pour l'année universitaire **2022-2023** membres du jury d'examen **du Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques – Préparateur Technicien en Pharmacie** :

Présidente : Mme le Dr Hélène CARRIE (MCF)

M. le Pr. Christophe CARNOY (PU),

Mme Jessica DIEU - Responsable pédagogique, UFA pharmacie du Lycée Edmond Labbé,

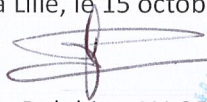
Mme le Dr Julie DUMONT (MCF),

Mme le Dr Carole ROGNON (MCF Associé),

Mme Véronique FÉROT - Responsable pédagogique, CFA ARCPP.

Art. 2 : le Responsable de l'Administration et du Pilotage de la Faculté de Pharmacie est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille, le 15 octobre 2022


Pr. Delphine ALLORGE

